

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 1 mars 2013
(convocation du 22 février 2013)**

Aujourd'hui Vendredi Premier Mars Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h20
M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11h00
M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 10h25
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h35
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte
M. COUTURIER Jean-Louis à M. EGRON Jean-François
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10h25
M. ROBERT Fabien à Mme FAYET Véronique

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association le CREAC - Projets cirque 2013 à Bègles - Subvention de la
Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation du CREAC

Le Centre de Rencontres pour l'Action Culturelle (CREAC), association loi 1901, est chargé de mettre en oeuvre les actions liées au spectacle vivant sur la Ville de Bègles. Une convention d'objectifs le lie à la commune, les personnels du service culturel étant partiellement mis à disposition de cet outil. Le CREAC est particulièrement chargé de mettre en oeuvre la saison culturelle et les projets cirque.

1. Accueil transcommunal de compagnies de cirque de janvier à décembre 2013

L'idée du CREAC d'organiser des spectacles de cirque trouve son origine dans les projets de fabrique culturelle lancée en 2003. Dans le cadre de sa politique d'accueil de cirque et de leurs artistes, il est très vite apparu nécessaire de lui adjoindre des espaces dédiés, que constituent aujourd'hui l'Esplanade des Terres, mais également des espaces annexes comme le parc de Mussonville.

Les projets de cirque de création à Bègles prennent racine par le biais de mise à disposition d'espaces ou d'apports en nature et en compétence avec des compagnonnages (Cirque Romanès entre 2005 et 2007), des résidences de création (Cie Morallès en 2011). La ville de Bègles se positionne pour des séries de représentations sous chapiteaux qui s'ancrent dans la durée.

En 2012, la ville de Bègles a fait du soutien au cirque de création sous chapiteau la priorité de son contrat de co-développement : la Communauté urbaine a ainsi soutenu l'accueil transcommunal de compagnies de cirque (quatre spectacles et près de vingt représentations) ainsi qu'une étude d'ingénierie sur le développement d'une action transcommunale autour du cirque de création sous chapiteau.

En 2013 plusieurs compagnies seront accueillies ou soutenues en production :

- En janvier, pour l'inauguration de la nouvelle esplanade des Terres Neuves dédiée au cirque, le Buren Cirque avec sa nouvelle création Nord/Sud. Cette dernière met en scène

les rapports entre les pays du Nord et du Sud en jonglant entre les éléments matériels et humains. Il est prévu un échange sur les thèmes de la scénographie entre les directeurs artistiques et la formation professionnelle de l'Ecole du Cirque de Bordeaux,

- En mars au parc de Mussonville la compagnie Pagnozoo avec son spectacle Emmene-moi,
- La Smart compagnie avec son projet « un chapiteau en hiver »...

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Bègles à la fiche action 33.

La communauté Urbaine a été sollicitée pour un soutien financier de 25 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel HT de 167 550 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Buren Cirque	106 550	CUB	25 000
Pagnozoo	31 000	IDDAC	27 926
Un chapiteau en hiver	30 000	Ville de Bègles	82 594
		Ville de Gradignan	2 000
		Ville de Pessac	4 000
		Ville de Villenave d'Ornon	1 500
		Ville de Floirac	1 000
		Billetterie	23 530
TOTAL	167 550		167 550

2. Projet cirque exceptionnel dans le cadre de l'été métropolitain

La compagnie Zingaro a été fondée en 1985 et les créations de Bartabas sont à chaque fois des événements qui marquent leur époque et témoignent d'une quête incessante et toujours profondément authentique. Avec le temps la compagnie est devenue l'une des plus importantes d'Europe. Ses spectacles triomphent partout de New York à Tokyo, d'Istanbul à Hong-Kong ou Moscou.

Cette nouvelle création de Bartabas s'inspire de la tradition mexicaine de la Fête des morts. Bartabas dévoile à travers la musique et le cheval comment le Mexique a évolué par rapport à la tradition qui était celle des indiens d'Amérique. L'idée principale est de présenter la mort de façon joyeuse et dynamique en infiltrant la notion du temps qui passe. Vingt neuf chevaux entraînent les spectateurs vers une fuite en avant, une course contre le temps. Sous le chapiteau, les chevaux sont vivants, dynamiques tandis que les hommes qui les montent ne sont que des squelettes. Ici pourtant la mort est un prétexte à célébrer la vie : se mélangent carnaval, théâtre équestre, danse, musiques du monde, poésie.

L'accueil de Zingaro pour une série de 18 représentations constitue un événement considérable à l'échelle d'une agglomération qui n'a pas accueilli le cirque équestre de Bartabas depuis 1987. Cette action qui constituera un des moments forts de l'été métropolitain 2013, mobilise de nombreux partenariats, publics et privés, et l'ensemble des communes de la Cub ont été invitées à s'y associer. Cette manifestation exceptionnelle (plus de 20 000 spectateurs attendus) prend donc la dimension « d'un grand événement métropolitain ».

La communauté Urbaine a été sollicitée pour un soutien financier de 60 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel HT de 928 201 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Artistique	539 701	CUB	60 000
Technique	171 000	CG 33	50 000
Aménagement du site	127 500	Ville de Bègles	72 000
Communication	85 000	Carré-Colonnes	20 000
Restauration / Espace VIP	5 000	Mécénat	100 000
		Partenaires techniques	50 000
		Autres partenaires	10 401
		Billetterie	565 800
TOTAL	928 201		928 201

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le projet cirque 2013 relève à la fois de la catégorie « des événements métropolitains » et « des grands événements métropolitains de l'été métropolitain ».

DECIDE

Article 1 : il est attribué à l'association le CREAC une subvention de 85 000 € correspondant pour 25 000€ à l'accueil de compagnies de janvier à décembre 2013 et pour 60 000€ à l'accueil exceptionnel de la compagnie Zingaro.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, fonction 33, CRB UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et Républicains s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 1er mars 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 MARS 2013**

PUBLIÉ LE : 14 MARS 2013

Mme. FRANÇOISE CARTRON